



## **CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS** **ENFANCE-JEUNESSE**

**2020-2021**

### **Les mercredis scolaires, ouverture des inscriptions à 8h, par mail**

	Habitants du SICSAL *	Extérieurs
<b>Pour les mercredis de septembre aux vacances de décembre</b>	20 juillet 2020	1 septembre 2020
<b>Pour les mercredis de janvier aux vacances de printemps</b>	7 décembre 2020	4 janvier 2021
<b>Pour les mercredis des vacances de printemps aux vacances d'été</b>	5 avril 2021	26 avril 2021

### **Les vacances, ouverture des inscriptions à 8h, par mail :**

	Habitants du SICSAL *	Extérieurs
<b>Automne (19/10/2020 au 30/11/2020)</b>	28/09/2020	8/10/2020
<b>Noël (21/12/2020 au 31/12/2020)</b>	30/11/2020	10/12/2020
<b>Hiver (8/02/2021 au 19/02/2021)</b>	18/01/2021	28/01/2021
<b>Printemps (12/04/2021 au 23/04/2021)</b>	22/03/2021	1/04/2021
<b>Eté (7/07/2021 au ? (en attente date éducation nationale))</b>	14/06/2021	24/06/2021

\* Les communes du SICSAL sont Barby, Bassens, Curienne, La Thuile, Saint Alban-Leyse, Saint Jean d'Arvey, Thoiry et Verel-Pragondran

- ✓ Pour pouvoir inscrire leurs enfants, les familles doivent être à jour de leurs règlements
- ✓ Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, sous réserve des places disponibles

Pour toutes informations : <https://sicsal.portail-familles.net/>

ACCUEILS OUVERTS LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES	ACCUEILS OUVERTS UNIQUEMENT LORS DES VACANCES SCOLAIRES
<p>CENTRE DE LOISIRS LES BOUTONS D'OR – 3/11 ANS 622 Rue des Ecoles 73230 SAINT ALBAN LEYSSE</p> <p>04 79 36 66 53 <a href="mailto:alsaintalban@sicsal.fr">alsaintalban@sicsal.fr</a></p> <p>PERMANENCES Période scolaire Mardi et jeudi : 16h00 à 18h30 Mercredi : 17h00 à 18h30</p> <p>Vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 17h00 à 18h30</p> <p>PERMANENCES DE REGLEMENTS Mardi (uniquement en période scolaire) de 17h à 18h30</p>	<p>CENTRE DE LOISIRS LES GALOPINS – 3/11 ANS Ecole maternelle de la Plaine 73000 BASSENS</p> <p>06 40 36 57 56 <a href="mailto:albassens@sicsal.fr">albassens@sicsal.fr</a></p> <p>PERMANENCES Période scolaire <b><u>A la mairie de Bassens, auprès du directeur du centre de loisirs :</u></b> Lundi : 16h00 à 18h30 3 semaines avant les vacances <b><u>A l'accueil de loisirs de St Alban Leysse</u></b> Mardi et jeudi : 16h00 à 18h30 Mercredi : 17h00 à 18h30</p> <p>Vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 17h00 à 18h30</p>
<p>CENTRE DE LOISIRS LES MOUETTES – 3/11 ANS Impasse des Moutards 73230 BARBY</p> <p>04 79 71 31 55 <a href="mailto:albarby@sicsal.fr">albarby@sicsal.fr</a></p> <p>PERMANENCES Période scolaire Mardi et jeudi : 16h00 à 18h30 Mercredi : 17h00 à 18h30</p> <p>Vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 17h00 à 18h30</p> <p>PERMANENCES DE REGLEMENTS Jeudi (uniquement en période scolaire) de 17h à 18h30</p>	<p>CENTRE DE LOISIRS LES MARMOTTES – 4/11 ANS Bâtiment périscolaire 73190 CURIENNE</p> <p>07 85 59 85 53 <a href="mailto:alplateaudelaleysse@sicsal.fr">alplateaudelaleysse@sicsal.fr</a></p> <p>PERMANENCES Période scolaire 1 mardi deux semaines avant les vacances : 16h00 à 18h30 1 jeudi une semaine avant les vacances : 16h00 à 18h00</p> <p>Vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 17h00 à 18h30</p>
<p>ESPACE JEUNES – 11/15 ANS Inscription par mail, Renseignement par téléphone</p> <p>06 79 91 68 33 <a href="mailto:jeunesse@sicsal.fr">jeunesse@sicsal.fr</a></p>	
<p>ESPACE ADMINISTRATIF – CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS (Règlement des factures) 120 AVENUE DE LA MAIRIE – 73230 SAINT ALBAN LEYSSE 04 79 70 76 01</p> <p><b>PERMANENCES:</b> <u>Période scolaire :</u> Lundi et mercredi au centre de Culture et Loisirs de 16h à 18h30 Mardi au centre de loisirs de St Alban de 17h à 18h30 Jeudi au centre de loisirs de Barby de 17h à 18h30</p> <p><u>Vacances scolaires de 16h à 18h30:</u> Du lundi au jeudi au centre de Culture et Loisirs</p>	